



GUIDE PETITE ENFANCE

Offre de service diversifiée et adaptée aux tout-petits



L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES À VOS CÔTÉS !



Mesdames, Messieurs,

L'enfance est une période fondamentale où l'assistance et l'encadrement apportés aux enfants sont indispensables. C'est pour cette raison que la Communauté d'Agglomération de Saintes mène une politique ambitieuse en faveur de la petite enfance.



Notre mission est d'accompagner les parents, les assistants maternels et les professionnels gardant les enfants à domicile à travers les Relais Petite Enfance mis en place sur l'ensemble du territoire. Au total, sept permanences sont proposées gratuitement sur l'Agglomération de Saintes. Ce sont des lieux d'informations, d'échanges et d'écoute pour les parents, les assistants maternels et les professionnels qui accueillent des enfants à domicile.

Aussi, l'Agglomération de Saintes propose aux familles le service d'accueil des jeunes enfants : différents modes d'accueil vous sont proposés selon vos besoins et ceux de vos enfants.

Ce guide vous permettra de disposer de toutes les informations pratiques sur les structures d'accueil du territoire et ainsi offrir aux plus jeunes les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

Sachez pouvoir compter sur l'Agglomération de Saintes pour vous accompagner dans vos démarches.

*Véronique Cambon,
Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance*



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit d'information et d'animation pour toute personne résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

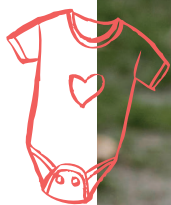
QUE PROPOSENT-ILS ?

• À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES PROFESSIONNELS DE LA GARDE D'ENFANTS À DOMICILE :

- > offrir un lieu d'information, d'écoute et d'échange sur les pratiques professionnelles ;
- > proposer des ateliers d'éveil aux jeunes enfants qu'ils accueillent pour partager des moments en collectivité ;
- > faciliter l'accès à la formation continue et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle ;
- > accompagner dans les démarches à accomplir via le site www.mon-enfant.fr ;
- > informer les candidats sur le métier.

• À DESTINATION DES PARENTS

- > informer sur les modes d'accueil individuel et collectif présents sur leur territoire ;
- > faciliter la mise en relation avec les assistants maternels ;
- > accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.



LES PERMANENCES DES RELAIS PETITE ENFANCE



• RELAIS PETITE ENFANCE SECTEUR OUEST :

Anne-Laure Bouchet
06 38 87 34 00
al.bouchet@agгло-saintes.fr

- Corme-Royal, à l'accueil de loisirs Les Frimousses, 8 rue du Fief du Moulin :
 - Lundi de 13h à 16h (1 semaine sur 2)
- Saintes, au siège de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet :
 - Mardi de 13h30 à 17h (1 semaine sur 2)
 - Jeudi de 13h30 à 17h
- Les Gonds, à la mairie, 9 rue Maurice Ravel) :
 - Mercredi de 14h à 17h

• RELAIS PETITE ENFANCE SECTEUR EST :

Emmanuelle LABRUYERE
06 38 91 99 66
e.labruyere@agгло-saintes.fr

- Saintes, au Centre Social Belle-Rive, 3 rue du Cormier :
 - Vendredi de 13h30 à 16h30
- Saintes, au siège de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet :
 - Lundi de 13h30 à 16h30 (1 semaine sur 2)

• RELAIS PETITE ENFANCE À SAINTES :

Céline Van de Velde
06 44 20 89 92
c.vandevelde@agгло-saintes.fr

- Saintes, au Centre Social Belle Rive, 3 rue du Cormier :
 - Lundi de 13h30 à 16h30 (1 semaine sur 2)
- Saintes, au siège de la Communauté d'Agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet :
 - Mardi de 14h à 17h (1 semaine sur 2)
 - Mercredi de 13h30 à 16h30
- Saintes, à l'accueil de loisirs Le Pidou, Allée de la Guyarderie :
 - Jeudi de 13h30 à 16h30



- Dompierre-sur-Charente, à la micro-crèche, 10 rue Jean Monnet :
 - Mardi de 13h30 à 16h30 (1 semaine sur 2)
- Chaniers, à la mairie, 2 rue Aliénor d'Aquitaine :
 - Jeudi de 14h00 à 16h30

LES ACCUEILS PETITE ENFANCE



La Communauté d'Agglomération de Saintes propose 4 multi-accueils, accessibles à toute famille résidant sur le territoire.

Les enfants sont accueillis par des équipes pluridisciplinaires composées d'un(e) responsable, de professionnel(le)s de la petite enfance chargé(e)s des soins et de l'éveil, de professionnel(le)s de santé, de restauration et d'entretien.

Chaque établissement fournit les couches, les déjeuners et les goûters.

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- **Quand ?** dès le 2^{ème} trimestre de grossesse
- **Conditions d'accueil :** résider au sein de l'agglomération de Saintes
- **Comment ?** sur rendez-vous, à la Communauté d'Agglomération de Saintes situé 12, boulevard Guillet Maillet, par téléphone au 05 46 93 41 50 ou par mail à pointinfofamille@agglo-saintes.fr.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL

- **L'accueil régulier :** présence de l'enfant selon un contrat élaboré en fonction des besoins de la famille et qui définit les jours et horaires d'accueil.
- **L'accueil occasionnel :** présence de l'enfant de façon ponctuelle sur réservation et en fonction des places disponibles.

L'ATTRIBUTION DES PLACES

Pour un accueil en septembre-octobre, la demande de préinscription doit être déposée au plus tard le 31 mars. Elle est étudiée lors de la commission d'attribution des places mi-avril.

Les autres demandes d'accueil seront traitées en cours d'année en fonction des disponibilités des structures.



MICRO-CRÈCHE À DOMPIERRE-SUR-CHARENTE



 10, RUE JEAN MONNET -
17610 DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

 05 46 74 68 12



► Modalités d'accueil :

- 10 places ;
- Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ;
- Lieu de socialisation et d'éveil favorisant le développement et l'épanouissement ;
- Accompagnement favorisant le respect des rythmes, le bien-être et l'autonomie ;
- Apprentissage en douceur de la vie en petit groupe ;
- Lieu favorisant les jeux en plein air et la découverte de la nature ;
- Participation des parents à la vie quotidienne de la crèche ;
- Fermetures annuelles : 1 semaine à chaque période de vacances scolaires, Pont de l'Ascension, 4 semaines en août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an.

MULTI-ACCUEIL « LA PASSERELLE » À SAINTES

17 BIS, AVENUE DE BELLEVUE -
17100 SAINTES 



05 46 74 59 77 



► Modalités d'accueil :

- 25 enfants, de 2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h30 ;
- Fermetures annuelles : Pont de l'Ascension, 4 semaines en août, 1 semaine à chaque période de vacances scolaires ;
- Lieu de socialisation et d'éveil favorisant l'épanouissement de l'enfant avec des propositions d'ateliers diversifiés ;
- Accompagnement de l'enfant pour favoriser une transition en douceur avant l'entrée à l'école maternelle ;
- Soutien et accompagnement à la parentalité ;
- Possibilité pour les parents de rester jusqu'à 9h30 lors du temps d'accueil.



MULTI-ACCUEIL « À PETITS PAS » À SAINTES

🏠 5, PLACE SAINT PALLAIS -
17100 SAINTES

☎ 05 46 92 59 96



► Modalités d'accueil :

- 25 enfants, de 10 semaines à 4 ans, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le mercredi de 9h à 12h ;
- Accueil souple, d'une heure à une journée ; dans la limite de 2,5 jours par semaine ;
- Fermetures annuelles : Pont de l'Ascension, 4 semaines en août, 1 semaine à chaque période de vacances scolaires, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an ;
- Lieu d'éveil, de socialisation et de préparation à la séparation ;
- Participation possible des familles aux ateliers du matin.

MULTI-ACCUEIL « 1,2,3 SOLEIL » À SAINTES

2, RUE GUSTAVE COURBET - 🏠
17100 SAINTES

☎ 05 46 93 66 08 - 05 46 74 16 92



► Modalités d'accueil :

- Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30 ;
- Fermetures annuelles : pont de l'Ascension, 2 semaines au mois d'août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'An.

► L'accueil collectif :

- 50 places réparties en 3 espaces de vie en fonction de l'âge et du développement de l'enfant ;
- Lieu d'éveil respectueux du rythme de l'enfant, favorisant l'épanouissement, l'autonomie et proposant des activités adaptées à chaque âge.

► L'accueil familial :

- Accueil assuré au domicile d'assistantes maternelles agréées employées par l'agglomération de Saintes, qui bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement privilégié ;
- Accompagnement individualisé, ateliers d'éveil, temps partagés avec les autres enfants ;
- Permet de préserver le rythme de l'enfant.



• LUDOTHÈQUE

Équipement culturel intercommunal qui permet le jeu libre sur place, le prêt de jeux et jouets ainsi que des animations ludiques.

📍 2, passage Daniel Massiou - 17100 SAINTES

☎ 05 46 93 97 39



• CENTRE AQUATIQUE AQUARELLE

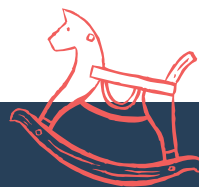
Les bébés nageurs : découverte ludique du milieu aquatique, de 6 mois à 4 ans.

📍 Allée de la Guyarderie - 17100 SAINTES

☎ 05 46 92 35 05

+ D'INFOS :

pointinfofamille@agglo-saintes.fr
05 46 93 41 50



Suivez toute l'actualité sur notre site internet :

www.agglo-saintes.fr